

## Programme « Soyons Actifs » (Linakoun Faiilin) – Synthèse du programme

### 3.1 – Localisation du programme

Le programme est développé principalement en Tunisie

### 3.2 - Calendrier du programme

Durée du programme : 22 mois  
Date de démarrage prévue : 15 juin 2012  
Date de clôture prévue : 15 mars 2014

### 3.3 - Présentation synthétique du programme

#### **3.3.1 - Contexte dans lequel il s'inscrit : zone(s) d'intervention, historique de l'ONG dans la/les zones d'intervention**

##### *Un potentiel économique marqué par de fortes inégalités sociales et territoriales*

La révolution tunisienne déclenchée à la fin de l'année 2010 trouve ses racines dans un contexte marqué par de fortes inégalités vécues par une large part de la population tunisienne, tant au plan économique que social. Durant les années du gouvernement Ben Ali, cette réalité a été largement minimisée, les données relatives au développement et social du pays existantes étant largement tronquées ou non diffusées. Les éléments présentés ont donc vocation à exposer des tendances pouvant éclairer les origines du mouvement social déclenché fin 2010, ainsi que la situation actuelle en Tunisie.

Le pays a pu compter sur une économie marquée ces 20 dernières années par un taux de croissance important compris entre 4,6% et 5%<sup>1</sup> et une relative bonne résistance<sup>2</sup> face aux aléas internes et externes (crise de l'euro) auxquels il a dû faire face en 2011. Néanmoins le pays connaît un taux de pauvreté préoccupant de 18,4%, porté à 30,8% dans l'Ouest du pays<sup>3</sup>, ce qui laisse apparaître de fortes inégalités territoriales.

L'une des causes principales de ces inégalités est le fort taux de chômage. Il était de l'ordre de 15% en 2010 et s'élève à 30% des jeunes de 15 à 24 ans<sup>4</sup>, dans un pays où plus de 50% de la population a moins de 30 ans<sup>5</sup>. Il concerne majoritairement les jeunes diplômé.e.s et celles et ceux sortis précocement du système scolaire, en particulier les femmes. Les régions de l'intérieur sont particulièrement touchées avec un taux atteignant 22,6%<sup>6</sup>. Cette situation amène à s'interroger sur l'offre actuelle en matière de formation et d'orientation professionnelle, qui semble aujourd'hui inadaptée à la réalité du marché du

1 Il s'agit des régions de Jendouba, Kasserine, Le Kef et Gafsa - « Tunisie – Document stratégie pays intermédiaire 2012 – 2013 » - Banque Africaine de Développement

2 Source Fonds Monétaire international, le taux de croissance en 2011 a été estimé à -0,18%

3 « Tunisie – Document stratégie pays intermédiaire 2012 – 2013 » - Banque Africaine de Développement

4 Etude sur la croissance et l'équité – « Tunisie, un nouveau contrat social pour une croissance juste et équitable » - Organisation Internationale du Travail - 2011

5 Etude sur les politiques jeunesse des pays partenaires Méditerranéens – Etude Tunisie – Sylvie Florys – Programme Euromed Jeunesse - 2008

6 « Tunisie – Document stratégie pays intermédiaire 2012 – 2013 » - Banque Africaine de Développement

travail. A ce titre, l'enquête PISA menée en 2009 traitant des questions liées à la qualité de l'éducation place la Tunisie en 56<sup>ème</sup> position des 65 pays étudiés<sup>7</sup> quand le taux d'alphabétisation est estimé à 78%<sup>8</sup>.

### ***L'émergence d'une société civile agissante au cœur du processus de transition démocratique***

Depuis début 2011, ces réalités vécues par les populations dans les territoires sont relayées par une société civile agissante souhaitant développer des actions visant à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, mais aussi à porter ces réalités auprès du pouvoir politique. Depuis la proclamation de la République, au lendemain de l'indépendance du pays en 1956, le régime du parti unique et la répression envers les organisations de la société civile indépendantes n'avait pas permis aux tunisiens de disposer de leurs droits en tant que citoyens<sup>9</sup>. Les récents évènements ont donc considérablement fait évoluer cette situation, avec la création de nombreux partis politiques et d'organisations de la société civile.

Néanmoins cette ouverture démocratique reste fragile et nécessite un travail de long terme, pour aboutir à une société où l'ensemble de la population dispose du plein exercice de sa citoyenneté, tant par les droits que les devoirs qu'il implique, afin d'agir efficacement dans la lutte contre les inégalités qui traversent le pays. C'est dans ce contexte que les organisations membres du Comité National de Solidarité Laïque (CNSL) se sont mobilisées afin de soutenir le renforcement de la société civile tunisienne en pleine mutation, en engageant un programme de coopération entre les deux rives de la Méditerranée.

### ***L'intervention du Comité National de Solidarité Laïque***

L'implication du CNSL en Tunisie a débuté 2008, avec l'opération « Un cartable pour Gafsa ». Elle a consisté à remettre des fournitures scolaires aux enfants des mineurs grévistes de la région, en appui à l'un de ses membres, la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives (FTCR). A la même période, des organisations membres (principalement des syndicats) se sont mobilisées pour l'observation des procès qui ont suivi ce mouvement social.

Même si certains de ses membres avaient également développé des partenariats avec des organisations de la société civile tunisiennes, la dynamique partenariale initiée dans le cadre du programme *Soyons Actifs* est récente. En effet, le lancement de la réflexion sur un programme collectif a débuté à la suite des évènements de début 2011 et mobilise principalement des organisations créées à cette même période.

Pour assurer le pilotage de ce programme, le Comité National de Solidarité Laïque dispose d'une expertise importante dans les champs de l'éducation, la formation, la promotion de la citoyenneté, l'action sociale. Elle peut compter sur l'expertise d'organisations de la société civile de familles différentes, à travers la mobilisation de ses membres issus d'associations, de syndicats, de mutuelles, de coopératives et de fondations. Convaincue que la mise en synergie des compétences et des expériences contribue de manière efficace au développement des pays, elle a développé dans différents territoires des programmes collectifs d'appui à la société civile, destinés à renforcer la coopération entre ses membres et des organisations partenaires au sud. Elle assure notamment le pilotage du Programme Concerté Maroc (PCM), qui est un programme de coopération mobilisant plus de 100 organisations de la société civile marocaine et française qui s'est fixé pour objectif d'accompagner la jeunesse marocaine à être actrice d'un développement humain solidaire. C'est sur la base de son expérience en matière de montage et d'animation de programmes collectifs qu'elle a engagé une réflexion sur la mise en œuvre d'une action en Tunisie<sup>10</sup>.

Le programme *Soyons Actifs* souhaite ainsi accompagner ce processus de transition sur le long terme. Il débutera par une phase pilote d'expérimentation permettant de renforcer le partenariat entre organisations tunisiennes et françaises, et d'approfondir les thématiques et les cibles de l'action engagée. Cette

---

7 Enquête PISA (Programme de l'OCDE pour le Suivi des Acquis des Elèves) 2009 – performance de 404 sur l'échelle combinée de compréhension de l'écrit, de 371 (60<sup>ème</sup> place) sur l'échelle de culture mathématique et de 401 sur l'échelle scientifique

8 Source UNICEF - [http://www.unicef.org/french/infobycountry/Tunisia\\_statistics.html](http://www.unicef.org/french/infobycountry/Tunisia_statistics.html)

9 L'indice de liberté civile était de 5 sur 7, l'indice 1 représentant les libertés les plus grandes (source The Economist) quand l'indice de la démocratie de 5,53 plaçait le pays en 92<sup>ème</sup> position sur 167 pays étudiés (source Freedom House Organisation)

10 Cf. Capitalisation transversale des programmes de Solidarité Laïque – Repères pour une action collective de coopération au développement – Agnès Lambert, Solidarité Laïque/F3E - 2011

première phase devra permettre de poser les fondements d'un programme pluri-acteurs de coopération tuniso-français de plus long terme, traitant de thématiques sociales et citoyennes d'intérêt commun.

### **3.3.2 - Partenaires locaux impliqués : historique des relations entre l'ONG et le/les partenaires locaux**

Le programme *Soyons Actifs* mobilise actuellement 21 partenaires (12 organisations tunisiennes, 9 organisations françaises -7 membres du CNSL <sup>11</sup> et 2 non membres). Ils se sont engagés dans le cadre de ce programme sur la base d'un socle partenarial reposant sur deux aspects :

- le respect des principes partenariaux définis dans une déclaration commune rédigée lors du premier atelier de travail tuniso-français organisé en janvier 2012. Il s'établit notamment sur des bases partenariales durables de co-responsabilité, de réciprocité et de transparence.
- un engagement formel de l'organisation à participer au programme à travers le dépôt d'une lettre d'engagement, la signature de la déclaration commune et la transmission du dossier administratif de l'organisation.

Enfin, des articulations seront engagées avec le *programme sur la démocratie sociale et la promotion des coopératives* mené par l'Institut de Coopération et de Solidarité International (ICOSI) auquel le CNSL est associé, de même qu'avec les activités du Réseau Euromed France (REF) dont il est membre.

### **3.3.3 - Objet du programme : justification du programme (10 lignes maximum)**

La Tunisie est actuellement dans une phase de transition démocratique inachevée et connaît encore une situation socio-économique préoccupante. Cette situation est à l'origine la révolution de 2011 et perdue depuis la chute du gouvernement Ben Ali. Ainsi, malgré les espoirs nourris par la perspective d'un changement profond pour le pays, il doit encore faire face à une forte instabilité.

Dans ce contexte la société civile constitue l'un des maillons essentiels de ce processus de transition. Elle reste néanmoins fragile car elle est largement composée d'organisations créées récemment. Le Comité National de Solidarité Laïque souhaite leur apporter son appui et contribuer à leur structuration afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans développement social, économique et démocratique du pays.

Ces organisations pointent aujourd'hui, le manque de transparence du gouvernement Ben Ali sur la situation économique et sociale du pays, ce qui provoque une forte remise en cause des données actuellement disponibles en termes de développement économique et social du pays. C'est dans cette optique que le programme proposé est destiné principalement à établir des diagnostics locaux partagés, qui permettent aux organisations de la société civile de disposer d'éléments objectifs sur la situation vécue sur leur territoire. D'autre part, compte-tenu de l'émergence récente de nombreuses organisations de la société civile, un autre volet du programme sera consacré au renforcement des capacités d'actions de chacun des partenaires impliqués.

Ce contexte fort de transition politique a donc incité les partenaires du programme à concevoir un programme pilote de 22 mois destiné à :

- permettre aux différents partenaires du programme de travailler ensemble et d'instaurer entre eux une confiance réciproque
- favoriser l'ouverture à d'autres partenaires agissant sur les mêmes thématiques, afin de renforcer le collectif avec de nouvelles compétences
- enclencher une dynamique d'échange et de mise en réseau à tous les échelons d'intervention du programme

Cette première phase d'action permettra de consolider un réseau d'acteurs susceptibles de définir conjointement et de porter un programme pluri-acteurs de long terme de 3 à 4 années.

---

<sup>11</sup> Au niveau de Solidarité Laïque 3 syndicats membres sont mobilisés ainsi que 5 associations d'éducation populaire.

### 3.3.4 - Bénéficiaires / groupe(s) cible(s)

#### Bénéficiaires directs

- 50 organisations de la société civile tunisiennes et françaises partenaires du programme
- 1000 personnes défavorisées issues des territoires ciblés par le programme

L'ensemble des bénéficiaires du programme sera avant tout acteur de sa mise en œuvre, les actions engagées se faisant sur une base inclusive, mobilisant à la fois les organisations de la société civile, mais aussi les populations des territoires ciblés.

#### Bénéficiaires indirects

La logique d'ouverture dans laquelle s'inscrit le programme permettra de mobiliser :

- 50 organisations de la société civile tunisiennes et françaises intervenant dans les territoires ciblés par le programme ainsi que les pouvoirs publics et collectivités territoriales correspondants.

### 3.3.5 - Mode opératoire et rôle des différents intervenants (10 lignes maximum)

Pour remplir les objectifs qu'elle s'est fixée, cette phase pilote du programme *Soyons Actifs* prévoit le soutien à la mise en œuvre de **diagnostics sectoriels partagés**. Ils prendront en compte les données existantes sur la thématique choisie pour ce diagnostic, qui pourront être approfondies, corrigées ou diffusées en fonction de leur pertinence. Ils consisteront à identifier et définir les **conditions d'inclusion sociale et citoyenne des populations défavorisées** et pourront s'appuyer sur des **micro-projets** de terrain, en développant des expérimentations concrètes.

Leur mise en œuvre se fera dans le cadre d'une **approche inclusive**, en mobilisant les OSC partenaires du programme, en collaboration avec les populations ciblées par ces actions. Ils s'inscriront dans une logique pluri-acteurs, par l'implication des pouvoirs publics dans leur réalisation et dans le partage des résultats de ces actions. Ils seront conçus et réalisés avec l'appui des équipes du programme et validés par les instances stratégiques du programme. Ces actions seront soutenues dans le cadre d'un **fonds d'expérimentation locale** (FEL).

La réalisation des diagnostics et des micro-projets sera appuyée par des activités transversales destinées à **renforcer les capacités d'action** des organisations partenaires du programme au niveau opérationnel (réalisation de diagnostics, montage de projets etc.) et stratégique (planification stratégique, définition de projet associatif etc.), à travers la mobilisation des savoirs faire des organisations partenaires du programme. Elles permettront par ailleurs de **favoriser la mise en réseau** au niveau local, national et euro-méditerranéen par l'organisation de séminaires, de visites d'échange etc. Ces activités transversales seront définies par les instances du programme et mises en œuvre par ses équipes techniques.

## 3.4 - Cohérence du projet

### 3.4.1 - Avec les politiques publiques nationales

*Un contexte de transition marqué par des enjeux forts en termes de lutte contre les inégalités et d'instauration d'un Etat de droit*

La Tunisie est actuellement dans une phase de transition politique. Une nouvelle assemblée a été élue en octobre 2011 avec pour missions principales d'élaborer la nouvelle constitution et de contrôler l'action du gouvernement. Une coalition de trois partis politiques est à la tête de l'Etat, ils occupent respectivement la présidence de la République (parti du Congrès de la République), la présidence de l'Assemblée Nationale (Ettakol) et la présidence du gouvernement (Ennahda). Leurs mandats devraient se terminer début 2013, avec l'adoption de la nouvelle constitution et l'organisation de nouvelles élections. Au niveau des territoires, les collectivités sont gouvernées par des délégués spéciaux désignés début 2011, dans l'attente de nouvelles élections locales. Le pays peut néanmoins compter sur une administration stable, qui assure la continuité dans la gestion à tous les échelons du pays.

Ces élus doivent traiter un ensemble de problématiques et d'enjeux fondamentaux pour le pays, alors que nombre d'entre-eux n'ont pas exercé auparavant de fonction politique en Tunisie. Ils doivent également faire face à des mouvements sociaux dans tout le pays, dénonçant les inégalités économiques et sociales qui touchent la population, dans un contexte marqué par la montée des extrémismes religieux.

En mai 2012, le président du nouveau gouvernement Hammadi Jebali a présenté et fait adopter un programme d'actions pour l'année 2012, donnant la priorité à l'emploi, la promotion des régions, la sécurité, la stabilité ainsi que la justice transitionnelle. Il met l'accent sur l'emploi et la cohésion sociale, en prenant des mesures relatives à l'accès au logement, l'augmentation des allocations ou la création d'emplois. Compte-tenu de l'ampleur des enjeux actuels, de la place qu'elle a actuellement dans le paysage social tunisien ainsi que de son implantation sur le terrain, l'appui de la société civile afin qu'elle contribue à la réalisation de ces chantiers apparaît incontournable.

En plus des mesures économiques et sociales, le pays devra poursuivre le travail destiné à l'instauration d'un Etat de Droit, en consolidant l'action initiée par le gouvernement provisoire et la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de réforme politique et de la transition démocratique, qui ont géré le pays avant les élections d'octobre 2011. L'une des dispositions prise a consisté en la mise en place d'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE), dont la mission principale était de superviser les élections de l'Assemblée nationale constituante. L'enjeu est aujourd'hui de créer une structure autonome pérenne qui prenne la suite de l'ISIE, pour assurer sur le long terme la tenue d'élections libres et transparentes. L'autre mesure importante a été l'élaboration et la promulgation d'un nouveau décret loi des associations devant garantir la liberté des citoyens de créer les associations. Son application devrait permettre aux organisations de la société civile de contribuer activement aux changements en cours de manière indépendante. Toutefois, ces mesures emblématiques devront s'élargir à d'autres domaines et être renforcées notamment en termes législatif, pour pouvoir les inscrire dans la durée.

### **3.4.2 - Avec les actions bilatérales françaises menées dans le pays**

La France est le premier investisseur étranger en Tunisie, il est aussi son premier partenaire commercial. Dans le cadre de sa coopération, elle prévoit d'engager 425 millions d'euros<sup>12</sup> entre 2011 et 2013 pour soutenir le processus de transition en cours dans le pays. La coopération et l'action culturelle constitue un volet important du partenariat entre les deux pays, avec un engagement à hauteur de 5,64 millions d'euros prévus sur l'année 2012. Celui-ci est destiné à accompagner la transition démocratique, à appuyer l'économie et à renforcer les organisations de la société civile. L'Agence Française de Développement (AFD) joue elle aussi un rôle central dans la coopération française, en fournissant une moyenne de 100 millions d'euros d'engagements annuels depuis 15 ans, ainsi qu'en accompagnant les réformes économiques et sociales. Il est prévu qu'elle mobilise 350 millions d'euros dans le cadre du partenariat de Deauville, qui mobilise les pays du G8, les institutions financière internationale et régionales ainsi que différents pays du monde arabe. Il vise à soutenir financièrement la transition politique et économique en Tunisie, Egypte, Jordanie, Maroc et en Lybie.

Depuis début 2011, l'Institut Français de Tunisie (IFT) a joué lui aussi un rôle moteur en matière d'appui à la société civile, en organisant deux éditions du Forum tuniso-français de la société civile, en lançant deux appels à projets dans le cadre du fonds social de développement (FSD), mais aussi en soutenant la création d'un Bureau Associations Conseils (BAC). Des articulations seront recherchées avec l'action du BAC destiné à appuyer les organisations de la société civile dans la conception et la mise en œuvre de leurs actions, compte tenu des complémentarités possibles avec les objectifs du programme *Soyons Actifs*.

L'action proposée par le Comité National de Solidarité Laïque dans le cadre de cette phase pilote souhaite ainsi venir en articulation et contribuer à ces orientations, en initiant un programme de coopération tuniso-français destiné au renforcement et à la mise en réseau des organisations de la société civile. L'objectif à terme est ainsi de contribuer au processus de transition démocratique en cours et à l'instauration de l'Etat de Droit.

---

<sup>12</sup> Source Agence Française de Développement

### **3.5 - Objectif(s) global(aux) et objectif(s) spécifique(s)**

#### **3.5.1 - Objectif(s) global(aux)**

Les acteurs du programme ont convenu de cibler les populations défavorisées de Tunisie, c'est-à-dire les populations confrontées aux difficultés d'inclusion sociale, économique et citoyenne.

L'objectif général de cette première phase sera donc « **Contribuer ensemble à la réduction des inégalités pour un développement humain durable** »

#### **3.5.2 - Objectifs spécifiques**

Les problématiques liées à ces difficultés étant complexes à faire évoluer dans le cadre d'un seul cycle d'actions, il a été décidé de se projeter sur le long terme en démarrant par une phase pilote qui aurait pour objectifs spécifiques de :

Objectif 1 – OS 1 « Identifier, définir et expérimenter collectivement les conditions d'inclusion sociale et citoyenne des populations défavorisées » en soutenant des **diagnostics locaux partagés** sur les causes des inégalités vécues sur les questions de citoyenneté, d'éducation, de formation et d'insertion professionnelle et les moyens pour y remédier.

Objectif 2 – OS 2 « Renforcer les capacités d'analyse, de gestion, d'actions et de mise en réseau des OSC » en appuyant la professionnalisation et la structuration des organisations de la société civile afin qu'elles soient en capacités de contribuer à la **réduction des inégalités sociales et citoyennes**.

### **3.6 - Descriptif du programme**

#### **3.6.1 - Résultats attendus, activités à mettre en œuvre et indicateurs de suivi et de résultats envisagés**

##### **(Sous)-objectif spécifique 1**

Résultat 1 pour OS1 : Des diagnostics sectoriels selon les besoins locaux sont réalisés et partagés collectivement

##### **Activités :**

Afin que ces diagnostics soient menés de façon participative et partagée tout au long de leur élaboration,

- **Les besoins et compétences** des organisations membres du programme en matière de réalisation de diagnostics seront identifiés (diffusion d'un questionnaire et partage de ses résultats);
- Sur cette base, des **formations** seront organisées sur les **méthodes de diagnostic participatif**, mais aussi afin d'accompagner les acteurs concernés dans la préparation des diagnostics qui seront menés;
- **Des diagnostics participatifs seront ensuite menés à l'échelle locale** selon les critères établis collectivement;
- Une fois validés collectivement, les **résultats de ces diagnostics seront valorisés et diffusés** largement au travers d'outils de capitalisation et de communication

Afin de vérifier l'atteinte de ces résultats, plusieurs indicateurs de suivi sont mis en place :

- Pertinence et qualité des diagnostics (garantie par le respect des critères de sélection et de mise en œuvre des diagnostics)
- 1 formation préparatoire au diagnostic participatif réalisée
- 6 diagnostics sur l'exercice de la citoyenneté, la situation de l'éducation et de la formation professionnelle sont menés au niveau local
- 6 rencontres de présentation des résultats de ces diagnostics sont organisées

- Mobilisation citoyenne de 1000 personnes défavorisées (active, continue ou ponctuelle)

Résultat 2 pour OS1: Des démarches et des pratiques d'inclusion sociale et citoyenne des populations défavorisées sont expérimentées et évaluées

**Activités :**

- Dans cette optique, il est prévu un **accompagnement à la définition et au montage des micro-projets**, dont la stratégie d'action viendra compléter celles des diagnostics ;
- **La mise en œuvre de microprojets** pourra ensuite s'opérer sur l'une des thématiques suivantes : citoyenneté, éducation ou la formation/insertion professionnelle
- Tout comme pour les diagnostics, les résultats de ces **microprojets seront évalués, capitalisés et communiqués** largement afin de favoriser des dynamiques d'échanges et travailler à la poursuite de ces projets.

Afin de vérifier l'atteinte de ces résultats, plusieurs indicateurs de suivi sont mis en place :

- 1 dispositif d'accompagnement des porteurs de projets est mis en place
- Pertinence et qualité des micro-projets
- 6 microprojets sur la citoyenneté, l'éducation, la formation/insertion professionnelle sont mis en œuvre
- 1000 personnes défavorisées sont actrices et bénéficiaires de ces micro-projets

Résultat 3 pour OS1 : Des plans stratégiques en vue de co-construire des projets élargis et durables sont élaborés collectivement

**Activités :**

- Pour cela, des **travaux d'auto évaluation accompagnés seront organisés**. Ils permettront, avec l'appui d'une ressource externe, d'évaluer les résultats obtenus et de partager les analyses issues des activités menées. Ils viendront en appui à la conception de stratégies d'intervention destinées à définir le cadre de projets élargis et durables qui alimenteront la définition d'une nouvelle phase d'intervention du programme *Soyons Actifs*.
- Afin d'opérationnaliser ces stratégies, des **sessions de montage collectif de projets élargis**, à d'autres partenaires issus de la société civile ou des pouvoirs publics, **et durables**, dont l'ambition s'inscrit sur une dynamique de long terme seront organisées.
- Ces **projets élargis seront ensuite intégrés dans une dynamique programme** dans la perspective d'une deuxième phase du programme *Soyons actifs*.

Afin de vérifier l'atteinte de ces résultats, plusieurs indicateurs de suivi sont mis en place :

- Un mécanisme d'auto-évaluation accompagnée est mis en œuvre
- 6 plans stratégiques sont élaborés collectivement
- Pertinence et qualité des plans stratégiques
- Articulation des plans stratégiques dans une dynamique « programme »

Résultat 4 pour OS2 : Les organisations de la société civile ont développé une expertise sectorielle et une ingénierie de projet

**Activités :**

- Afin d'affiner les besoins des organisations membres du programme, **un diagnostic des compétences sera réalisé** afin de dresser les priorités de renforcement de capacités et d'identifier les compétences existantes à partager au sein des organisations partenaires du programme ;
- Ce **plan de renforcement de capacités sera ensuite mis en œuvre** sous forme de programmes semestriels ;
- Le programme se dotera également d'un **dispositif de suivi-évaluation interne** permettant de

mesurer précisément les résultats obtenus par celui-ci au fil de l'eau.

Afin de vérifier l'atteinte de ces résultats, plusieurs indicateurs de suivi sont mis en place :

- 3 plans de renforcement de capacités semestriels sont mis en œuvre
- Renforcement des capacités de 40 organisations de la société civile
- Un outil de suivi des résultats du programme mis en place
- 14 sessions formations à destination des organisations membres du programme
- 100 représentants d'organisation de la société civile formés :
- Qualité des sessions du plan de renforcement de capacités mis en œuvre
- Qualité des projets montés (microprojets +projets élargis)

Résultat 5 pour OS2 : Des logiques de partage et de mise en réseau au niveau local, national et euro-méditerranéen sont engagées

#### Activités :

- Des **visites d'études et d'échanges Sud-Sud et Sud-Nord** seront ainsi organisées selon une logique de réciprocité.
- **Des séminaires thématiques seront également organisés** afin de partager et de confronter les constats réalisés par les organisations membres lors des diagnostics locaux. Ces espaces d'échanges auront également vocation à forger des espaces de plaidoyer.
- La valorisation de ces dynamiques et pratiques passera enfin par la **production d'outils de communication et de capitalisation** (espaces virtuels, publication, brochures, etc.).

Afin de vérifier l'atteinte de ces résultats, plusieurs indicateurs de suivi sont mis en place :

- 2 séminaires thématiques internationaux organisés
- 12 rencontres de partages organisées (séminaires, AG, conférences, etc.)
- 6 réseaux pluri-acteurs locaux constitués
- 6 supports de communication réalisés

Résultat 6 pour OS 1 et 2 : Des nouveaux acteurs sont intégrés au fur et à mesure du processus de co-construction des projets élargis et durables

#### Activités :

- Pour cela, des **rencontres de présentation du programme** seront menées par les membres du programme, ses instances de pilotage et ses équipes techniques en Tunisie comme en France.
- De **nouveaux acteurs seront également mobilisés/intégrés** durant la mise en œuvre des diagnostics et des micro-projets.
- En fonction des acteurs qui intégreront la dynamique et de leur territoire d'intervention, le **programme mènera des actions sur d'autres territoires marginalisés** que ceux identifiés lors du montage du programme.
- Des **sessions de montage de projets élargis en pluri-acteurs seront organisées** dans la perspective de la deuxième phase du programme *Soyons Actifs*.

Afin de vérifier l'atteinte de ces résultats, plusieurs indicateurs de suivi sont mis en place :

- Dynamique élargie à au moins 3 nouveaux territoires.
- 12 nouveaux membres du programme
- Typologie des différentes familles d'acteurs ayant rejoint/ou collaboré dans le programme : ratio dans le tuniso-français/famille d'OSC



### **3.6.2 – Impact**

#### ***Impact(s) économique, social et institutionnel du programme***

L'action engagée étant une phase pilote mise en œuvre sur une période courte, son impact restera limité. Il s'agira donc d'en mesurer principalement les effets. De fait, l'objectif de cette phase pilote est de construire les bases solides d'un programme de plus long terme qui s'inscrirait dans une logique de fort impact.

Ainsi, au plan économique, le programme Soyons Actifs contribuera au renforcement des organisations de la société civile en matière de mise en œuvre de diagnostics partagés et d'actions concernant les besoins et les solutions à apporter aux problèmes économiques vécus par les populations défavorisées.

Au plan social, la démarche participative adoptée par le programme incluant les bénéficiaires des actions engagées en tant qu'acteurs, favorisera la définition de stratégies adaptées aux problématiques vécues par ces populations.

Au plan institutionnel, l'approche pluri-acteurs et participative impliquant les populations bénéficiaires, adoptée dans le cadre du programme, favorisera le rapprochement entre les organisations de la société civile et les pouvoirs publics. Cette démarche permettra de créer les conditions nécessaires à la définition de stratégies communes de long terme sur un territoire donné. Il contribuera enfin au renforcement individuel et à la mise en réseau des organisations de la société civile partenaires du programme, qui joueront pleinement leur rôle d'acteur du développement.

#### ***Impact(s) sur les questions liées à la réduction de la pauvreté, au genre et à l'environnement***

L'objectif affiché du programme est de contribuer activement à la réduction de la pauvreté, en luttant contre différentes formes d'exclusion en matière de citoyenneté, éducation, formation et en permettant aux populations ciblées de reprendre leur destin en main. Ces actions seront menées dans le cadre d'une approche inclusive où les questions liées au genre et au handicap seront des préoccupations majeures du programme. Des organisations partenaires du programme travaillant spécifiquement sur ces problématiques apporteront leur expertise sur ces aspects. D'autre part, des critères destinés à la prise en compte effective de ces deux volets seront intégrés dans la grille de sélection des diagnostics et les micro-projets soutenus dans le cadre du programme.

### **3.6.3 - Pérennité du programme**

A l'issue de la première phase du programme Soyons Actifs, les organisations partenaires auront défini des projets élargis structurants de long terme s'appuyant sur les bilans des diagnostics partagés et de micro-projets menés selon des critères visant à en assurer la qualité. Ces projets s'inscriront dans le cadre d'un programme pluri-acteurs de coopération tuniso-français de 3 à 4 années, dont les axes d'intervention auront été définis au regard des résultats de l'auto-évaluation accompagnée menée durant sa dernière phase de mise en œuvre. Ce programme pluri-acteurs sera destiné à consolider les acquis de cette phase pilote, en répondant à des problématiques identifiées au niveau local, tout en les inscrivant dans un cadre national ; dans l'optique d'influencer les stratégies gouvernementales développées sur les thématiques identifiées. La mise en œuvre de cette nouvelle phase sera facilitée par la mobilisation d'acteurs qui auront été renforcés:

- dans leur **capacités d'analyse et d'action**, à travers la **mobilisation des savoirs faire et des expériences partagés** entre les organisations partenaires du programme. Cela leur permettra de gagner en **visibilité et en crédibilité** auprès de leurs partenaires, de part la qualité des actions engagées, et favorisera ainsi la mobilisation de nouveaux ;
- dans leur **mise en réseau** et dans leurs habitudes de **travail en commun**, facilitées par l'organisation de temps d'**échanges réguliers et réciproques**, destinés à partager les expériences et résultats du programme ;
- dans sa **dynamique partenariale**, par la mobilisation d'acteurs compétents sur la problématique analysée, dans une logique **participative et pluri-acteurs**, favorisant ainsi la mutualisation des expériences et des moyens mobilisés.

### **3.8 - Hypothèses critiques (10 lignes maximum)**

Le programme pourra mener à bien ses objectifs de travail, si les conditions sont favorables à la poursuite des réformes constitutionnelles et politiques engagées en Tunisie après le 14 janvier 2011. Parallèlement, le climat socioéconomique ne devra pas se dégrader au cours de l'exécution du programme. Ce programme devra bénéficier également de la mobilisation en Tunisie et en France des pouvoirs publics centraux et déconcentrés, ainsi que des collectivités territoriales, dans le cadre d'un partenariat établi sur des bases transparentes et durables.

### **3.9 - Valorisation de l'action**

#### ***Communication***

La valorisation des initiatives menées dans le cadre du programme sera initiée dans le cadre d'un plan de communication tant interne (vers ses membres) qu'externe (vers les partenaires institutionnels et le « grand public »). Le cœur de ce dispositif de communication se fera autour d'au moins quatre outils (logo du programme, newsletter, site internet, plaquette institutionnelle). Cette communication se fera systématiquement dans les deux langues de travail du programme (arabe et français), grâce à l'aide d'un traducteur/interprète.

#### ***Capitalisation***

Des fiches de capitalisation seront réalisées par les porteurs de projets afin de formaliser et valoriser les méthodes et pratiques innovantes développées au cours du programme. Les initiatives menées dans les territoires tunisiens, français, et plus largement euro-méditerranéen seront valorisées régulièrement par des séminaires nationaux et internationaux d'échange d'expériences et de pratiques thématiques et/ou territoriales. Ces rencontres permettront en outre de favoriser la mise en réseau et la création de partenariats entre les deux rives de la Méditerranée, en lien notamment avec le Réseau Euromed France et les plateformes associatives de la région.

### **3.10 – Modalités de pilotage, de suivi et d'évaluation prévues par le programme**

#### **3.10.1 - Pilotage du projet (comités de pilotage, etc.)**

L'Assemblée plénière est l'organe souverain du programme dont il assure la maîtrise d'œuvre. Elle réunit tous ses membres et élit les membres du Comité de Pilotage tuniso-français.

Ce comité constitue l'organe de gouvernance stratégique du programme. En ce sens, il assure la maîtrise d'ouvrage du programme, en collaboration avec les équipes techniques. Il se réunit trois ou quatre fois par an. Il est chargé d'assurer la représentation du programme au niveau national et international, de suivre et de contrôler ses activités, de valider ses orientations budgétaires générales. Ses travaux sont appuyés par ailleurs par plusieurs commissions de travail. La coordination et l'animation générale du programme est assurée par le Comité National de Solidarité Laïque en tant que chef de file, avec l'appui de l'équipe technique du programme, basée à Tunis.

#### **3.10.2 Suivi technique et financier**

Le CNSL a mis en place une équipe de deux personnes en charge de la mise en œuvre du programme en Tunisie. Cette équipe sera chargée de la coordination des activités sur le terrain, de son suivi et de son suivi administratif et financier. Cette équipe est complétée par un poste basé au CNSL qui assure la coordination générale du programme, ainsi qu'un temps de travail de la responsable géographique Bassin Méditerranéen et de la responsable administrative et financière de l'association.

#### **3.10.3 - Evaluation intermédiaire et/ou ex-post, interne ou externe**

Les projets mis place et soutenus par le programme, ainsi que les actions qu'il mettra directement en place feront l'objet d'un **suivi-évaluation interne** réalisé par ses équipes techniques. Elaboré en interne lors du démarrage du programme, les outils de suivi-évaluation permettront de mesurer précisément les résultats obtenus au fil de l'eau. Ils assureront également la redevabilité de ces résultats en interne (auprès des instances de gouvernance) et à l'externe (communication). En complément de ce dispositif interne, un travail d'**auto-évaluation accompagnée** sera conduit sur le dernier semestre de cette phase pilote. Ce travail permettra aux organisations membres du programme de faire le bilan des actions menées et de se projeter sur la suite de leurs actions en bénéficiant d'un regard externe sur les actions menées.

#### **3.10.4 - Audit financier**

L'ensemble des projets soutenus et cofinancés par le programme seront audités par les équipes techniques du programme avec l'appui du service administratif et financier de Solidarité Laïque à Paris.